

# La Lanterne

Zone Agricole Protégée,  
dossier p. 8 et 9



État des lieux à mi-mandat p. 3



A l'école de l'histoire p. 10



Les associations p. 11



# Edito

## La Lanterne



État des lieux à mi-mandat p. 3 à 6

Vie du village p. 7

Dossier p. 8 et 9

Écoles p. 10

Enfance p. 11

Associations p. 12 à 14

Voirie / bâtiments p. 15

Infos p. 15

État civil et agenda p. 16

### Directeur de la publication :

M. Bernard PLAT, Maire

### Responsable de la rédaction :

M. François FRESLON et M. Thierry SOMOREAU, membres de la commission communication

### Conception :

Bérangère FOURMAUX, service communication

**Photos :** Mairie de Rochecorbon

**Impression :** GRAPHIVAL

Tel : 02.47.73.68.68

Commune de Rochecorbon,

place du 8 mai 1945,

37210 Rochecorbon

Tel : 02.47.52.50.20

Fax : 02.47.52.81.18

Courriel :

contact@mairie-rochecorbon.fr

Site internet :

http://www.mairie-rochecorbon.fr

Imprimé à 1700 exemplaires

Dépôt légal à parution



Dans notre précédente édition de La Lanterne j'écrivais que la délibération du 16 décembre 2010 était le début d'un long processus administratif et j'en donnais le calendrier.

Le Préfet a publié son schéma départemental de coopération intercommunale le 2 mai 2011. Il l'a transmis

(je cite le courrier préfectoral du 6 mai 2011) « pour avis aux conseils municipaux des communes et aux organes délibérants des Établissements Publics de Coopération Intercommunale concernés par les propositions de modification de la situation de la coopération intercommunale existante. Cet avis doit être exprimé dans un délai de 3 mois à compter de la réception du document et à défaut d'avis rendu dans ce délai, celui-ci est réputé favorable. Ce projet de schéma ainsi que l'ensemble des avis recueillis seront ensuite transmis pour avis à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale qui dispose à compter de cette transmission, d'un délai de 4 mois pour se prononcer sur ce projet. Elle peut également proposer des amendements. Enfin le schéma doit être arrêté le 31 décembre 2011 afin de permettre sa mise en œuvre dès le 1er janvier 2012 »

Traduit au niveau de la Communauté de Communes du Vouvrillon ce texte signifie :

- Que les 3 communes (Chanceaux sur Choisille, Parçay-Meslay et Rochecorbon) qui ont délibéré pour quitter la CCV et rejoindre la Communauté d'Agglomération Tour(s) Plus ont trois mois pour approuver ou proposer des modifications au schéma et que la CA Tour(s) Plus doit également se positionner dans le même délai.

- Que les 5 communes (Chancay, Monnaie, Reugny, Vernou sur Brenne et Vouvray) disposent du même délai de trois mois pour rester dans la CCV au périmètre réduit ou faire un autre choix.

A ce stade de l'analyse il est important de rappeler que notre conseil municipal, et plus particulièrement la commission communale installée par délibération le 9 juillet 2009 ont travaillé jusqu'au 16 décembre 2010 pour se déterminer après diffusion d'informations et réunion publique. Dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales le schéma présenté par le Préfet ramène le nombre de communautés de communes du département de 22 à 11. Les élus de Rochecorbon ont fait le choix de demander son adhésion à la Communauté d'Agglomération Tour(s) Plus. En effet le rôle du Conseil Municipal est de prévoir, d'appréhender l'avenir, l'évolution de sa commune. Notre village évolue au fil du temps. Nul doute que dans cinquante ans il aura un autre visage mais notre mission est de préserver son patrimoine et notre qualité de vie. Dans cet esprit nous avons consacré notre dossier à l'installation de la ZAP sur notre commune afin de protéger vignoble, terres agricoles et maîtriser l'urbanisation.

Pour améliorer la circulation et réduire la vitesse dans le centre bourg nous continuons la concertation et les aménagements rue par rue (ralentisseurs, plateaux aux carrefours). Toujours animés par la même démarche nous avons échangé en avril et mai avec les riverains de la rue des Clouet, rue des Bourdaisières, rue Saint-Georges, rue Vaufoynard et rue du Moulin, pour proposer des moyens afin de limiter la vitesse et organiser le stationnement. Vous avez la possibilité de consulter ces projets sur le site internet de la mairie et de nous faire part de vos suggestions. Les travaux que nous réalisons n'empêcheront pas de réfléchir à la mise en sens unique de certaines rues. C'est bien souvent le seul moyen d'assurer le stationnement, de sécuriser les cheminements piétons et les itinéraires cyclables... Cela ne se fera éventuellement dans l'avenir que si un consensus se dégage.

Toujours avec la même volonté de concertation et de dialogue nous avons rencontré les riverains du projet Belambra sur le site du château de Sens. Ils ont exprimé leurs craintes et leurs souhaits au promoteur qui les a pris en compte.

Pour sa part le conseil municipal a pris en compte les changements intervenus à la bibliothèque et signé avec la nouvelle présidente la convention de délégation de service public qui régit désormais les rapports mairie / bibliothèque. Cet acte régularise la situation envers le Conseil Général afin de respecter la charte signée et les engagements pris par le conseil municipal depuis des décennies, notamment en 1996 et 2007.

Construire est parfois long et difficile... Pour preuve la maison de retraite dont la sortie de terre à asséché tous les puits environnants. Le pompage est terminé depuis début mai mais compte tenu de la sécheresse l'eau ne revient que très lentement.

Pour preuve encore la devise de notre République dont les valeurs universelles "Liberté, Égalité, Fraternité" sont loin d'avoir conquis le monde. Un petit rappel s'impose au sujet de la liberté ainsi définie dans la déclaration des droits de l'homme de 1793 qui modifiait la définition de 1789 comme suit : « La liberté est le pouvoir de faire tout ce qui ne nuit pas aux droits d'autrui. Elle a pour principe la nature, pour règle la justice, pour sauvegarde la loi ». Dans un pays démocratique la liberté s'exerce dans le contexte défini... par la loi et les réglementations. Faire respecter la légalité c'est le devoir du maire et c'est l'esprit démocratique. La liberté d'expression doit s'exercer dans cette optique... condition nécessaire à la compréhension, au consensus. Car la Liberté c'est aussi "Ne fais pas à un autre ce que tu ne veux pas qu'il te soit fait". Si chacun a présent à l'esprit dans la permanence de son comportement ce principe élémentaire, nul doute que le respect mutuel qui en découlera sera la base du progrès humain. La devise "Liberté, Égalité, Fraternité" que le conseil municipal a ré-inscrite au fronton de notre mairie le 8 mai 2011 porte cet espoir...

Bernard PLAT,  
Maire



## Etat des lieux à mi-mandat

L'équipe municipale a pris ses fonctions le 21 mars 2008 avec un programme sur lequel nous allons faire le point. Mais nous avons également rencontré certains nombres de situations imprévues et d'autres méconnues. Enfin à votre écoute nous avons identifié des problèmes plus ou moins importants qui pour être résolus nécessitent études puis projets avant d'être réalisés.

Le point sur notre programme :

Nous reprenons ligne après ligne notre bulletin n°3 "Écouter, Dialoguer, Agir" que nous imprimons en noir et la situation actuelle en vert.

### Pour le cadre de vie :

- **CONSERVER** les principes qui ont prévalu à l'élaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme) : le maintien des zones agricoles, boisées et viticoles.

- **MAÎTRISER** l'urbanisation (croissance de la population - environ 1% par an) :

- Mise en place de la ZAP qui fige le territoire pour 20 à 30 ans donc les zones urbanisables.

- Révision du PLU en 2014 qui doit-être compatible avec la loi Grenelle II en 2016.

- En concertation avec vous **RECONSIDÉRER** le plan de modération de vitesse pour fluidifier et sécuriser la circulation : revoir les alternats, les priorités et les panneaux de limitation de vitesse, utilité de la zone bleue.

- La zone bleue a été supprimée.

- Des ralentisseurs et des plateaux ont été réalisés rue Vauvert, rue de Sens, du Docteur Lebled, rue des Fontenelles et rue Vaufoynard. D'autres rues sont à l'étude (voir l'Edito).



- **CRÉER** des chemins piétonniers, des pistes cyclables et de nouvelles places de stationnement.

- Aménagement de trottoirs rue des Clouet, rue de l'église et en bas de la rue Saint-Georges.

- Étude en cours pour le marquage au sol d'un cheminement piétonnier rue des Bourdaisières et le stationnement rue du Moulin.

- Étude en cours pour réaliser les trottoirs rue Vaufoynard.

- Dans le cadre de l'aménagement de la RD952 : étude de faisabilité d'une piste cyclable entre la rue des Clouet et des Patys dans le lit de la Loire. Sur ce tronçon la CCV n'avait pas accepté cette idée qui était notre force de proposition à cause du coût ... Nous avons divisé le prix du mètre linéaire par trois. La CCV voulait seulement sur ce tronçon un marquage au sol sur la RD952 pas sécurisée. Nous avons refusé cette solution trop dangereuse... surtout pour les enfants.



- Places de stationnement créées au chalet du moulin et rue Saint-Georges

- **SÉCURISER** les passages cloutés, les arrêts de bus, les entrées du village par des éclairages adaptés :

- Éclairage de 11 passages piétons sur la RD952.

- Aménagement de 5 arrêts de bus par le SITCAT sur la RD952.

- Entrées de village : à faire.

- **CONCEVOIR** une signalétique efficace : sites touristiques, chemins de randonnées, commerces, viticulteurs :

- La signalétique des chemins de randonnée a été refaite

- Il n'existe pas de règlement de publicité dans la commune : La loi Grenelle II du 12 juillet 2010 impose aux communes d'en réaliser un.

- **ACCOMPAGNER** l'ensemble des démarches qui visent à mettre en place des solutions écologiques et durables : opération village propre ; nettoyage des cours d'eau, collecte des ordures ménagères, gestion des déchets ultimes :

- Opération nettoyage du bief du Moulin avec les riverains et le Lion's Club en 2009

- Opération nettoyage des bords de Loire avec le Lion's Club en 2010

- Utilisation de paillage sur les massifs pour économiser l'eau et diminuer l'utilisation des désherbants

- Acquisition d'un sécheur et d'une débroussailleuse électriques

- Opération économiseur d'eau

- Avec EDF sensibilisation des enfants de l'école élémentaire aux économies d'énergie

- Collecte des ordures ménagères assurée par la CCV

- Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) et Déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI) collectés par la CCV

- Collecte à la mairie des lunettes, téléphones mobiles et cartouches d'encre pour l'association AfricAmitié partenaire de la commune.

- Audit EDF économie d'énergie au groupe scolaire et sur l'éclairage public.



## Etat des lieux à mi-mandat

- **REVOIR** la distribution des sacs poubelles :

● Libre service depuis 2009.

- **MULTIPLIER** l'installation de poubelles et sacs à crottes pour les animaux :

● Des poubelles ont été déplacées pour être plus accessibles mais l'incivisme prévaut sur l'utilisation des sacs à crottes.



- **VEILLER** à la qualité de l'eau :

● Les textes en vigueur obligent notre délégataire à fournir à la collectivité un rapport annuel sur la qualité de l'eau que le conseil municipal entérine. Nous surveillons particulièrement l'évolution des taux de pesticides et nitrates.

● Le SIAEP de Parçay-Meslay/ Rochecorbon dispose de deux stations de pompage. Une dans la nappe alluviale de la Loire à Rochecorbon et l'autre dans le cénomanien à Parçay-Meslay. Les directives gouvernementales obligent d'ici à 2015 les

collectivités à diminuer de 20% les prélèvements dans cette seconde ressource. Des études sont en cours pour améliorer ces deux points.



● Eau potable amenée à la Baltière.

- **CONTINUER** à sauvegarder les espaces naturels pour la faune et la flore :

● La mise en place de la ZAP concrétise cette volonté.

● Extension du réseau assainissement à la Roche Deniau et à la Rabatrie.

### Pour la voirie et le bâtiment :

- **POURSUIVRE** l'enfouissement des réseaux et la mise en place des bassins de rétention

● Enfouissement des réseaux rue des Bourdaisières.

● Étude de faisabilité en cours pour le chemin de Sens.

● Étude pour la rue du Commandant Mathieu, le Chalateau, la Fuye, la Treille en 2012.

● Création du bassin de rétention de la Planche.

● Étude en cours pour l'implantation définitive et le dimensionnement du bassin de rétention des Rabasous.

- **RÉFECTION** des chaussées et trottoirs

● Réalisation de plusieurs tronçons d'enrobé, rue Vaufoynard et chemin de la Cholterie.

● Bi-couche à la Valinière, Voligny et chemin de l'Alleau.

● Aménagement du carrefour au rond point de l'église et de la rue des Clouet. Création de trottoirs. Ces travaux sont en cours et d'autres vont suivre pour terminer le tronçon qui va de la Loire au rond point de l'église.

- **OEUVRER** pour le délestage du trafic de transit rue des Clouet et sur la RD952 notamment des camions la nuit :

● Dossier difficile sur lequel nous travaillons avec l'association des quais de la Loire et le Conseil Général. Nous sommes dans l'attente de la réunion de la Commission Départementale de Sécurité Routière (CDSR) pour obtenir sur la RD952 l'interdiction du trafic de transit des poids lourds de plus de 7,5 tonnes de Blois à Marmoutier de jour comme de nuit.

- **SÉCURISER** le passage piétons et éclairer le pont de la RD 129 (Pont sur l'autoroute A10)

● Après intervention auprès du Conseil Général le passage piéton est sécurisé mais le résultat n'est pas satisfaisant. La route départementale est gérée par le Conseil Général et le pont appartient à Cofiroute... De plus il est situé sur Tours. Le conseil municipal ne peut qu'être force de proposition ... ce qu'il a fait.

- **ÉLABORER** un plan pluriannuel de réhabilitation et d'entretien des bâtiments

● Groupe scolaire : toiture, isolation, changement des huisseries.

● Participation à l'appel à projet de la région Centre dans le cadre des économies

d'énergie. Inscription au budget communal d'une autorisation de programme pour les années 2011 - 2012 - 2013 pour l'école.

● Réfection de l'escalier du clocher de l'église.

- **AMÉNAGEMENT** de la cour de l'école

● Installation de polygomme sur le sol.

- **ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET ASSOCIATIFS** :

● Gymnase : rénovation des vestiaires et sanitaires ; changement de la porte d'entrée ; création d'une porte de service dans le local de rangement des matériaux sportifs ; remplacement du panneau d'affichage des résultats du basket ; électrification des treuils de remontée des panneaux du basket ; réfection des tracés des lignes de sol.



● Dojo : Réfection des peintures murales et de sol, de l'électricité, d'une partie des sanitaires et de l'alimentation en eau chaude.

● Tennis extérieurs : démoussage en profondeur et réfection des peintures de sol.

● Salle Saint-Vincent : Merci aux bénévoles de Culture et Loisirs qui ont repeint l'entrée et la salle. La commune s'est chargée des huisseries, plafond et poutres.

● Salle des fêtes : réfection du plafond et de l'électricité.

● Bibliothèque : modifications des gouttières entre la salle des fêtes et la bibliothèque réalisées ce printemps en attendant la réfection complète des toits.

- **RÉHABILITER** les ateliers municipaux :

● En cours, la vente de nos ateliers à la société Chape-Confort et acquisition pour transférer nos ateliers des bâtiments de M. ABADIE également situé dans la zone de Chatenay.



## Etat des lieux à mi-mandat

### - CIMETIÈRE :

- Réaliser un caveau provisoire qui respecte la dignité des défunts.
- Réfection de la toiture de la petite maison.
  - La petite maison (toiture, crépi extérieur) a été entièrement refaite. Elle sera utilisée comme caveau provisoire (l'ancien a été détruit).
- Drainage des allées : réalisation de caniveaux pour écoulement des eaux de pluies .
- Création d'un jardin du souvenir et de cav'urnes : **en cours d'étude**.
- Réalisation d'un point d'eau en eau de l'allée : **c'est fait**.



### - ORGANISER le ramassage des déchets verts et des sapins de Noël :

- Compétence de la CCV qui ne veut pas l'assurer. Les services techniques ramassent les sapins de Noël. Nous allons faire une nouvelle proposition à la CCV pour la collecte des déchets verts.

### Pour la vie du village :

#### - CONCERTATION préalable pour tous les projets de proximité qui vous concernent :

- Organisation de réunions pour présenter nos projets et prendre en compte vos remarques.

#### - EN CONCERTATION avec les commerçants ; soutien actif pour l'implantation de commerces complémentaires :

- Accompagnement du projet de création de la Part Belle.

#### - ÉTUDE de faisabilité d'un marché :

- Création d'un marché BIO qui aujourd'hui n'a pas trouvé son équilibre...

#### - AMÉLIORER la communication : étude de l'implantation de panneaux à messages variables :

- C'est en cours ... réalisation avant fin 2011 .

#### - MISE EN PLACE d'un accès internet gratuit pour tous :

- Installé dans le hall d'accueil de la mairie.

#### - RECENSEMENT des adresses e-mail des Rochecorbonnais pour diffusion d'informations municipales par mail, sur le site internet de la mairie, par affichage ou sur papier :

- Encart inséré périodiquement dans la Lanterne pour recueillir les adresse e-mail.
- Informations diffusées sur le site de la mairie.
- Affichage des manifestations chez les commerçants et sur les panneaux municipaux.
- Parution de quatre journaux municipaux par an au lieu de deux précédemment.

#### - ENCOURAGER et soutenir les initiatives des associations dans un esprit partenariaire. Inciter à la renaissance d'un comité des fêtes pour organiser le carnaval, la fête de la vigne, la journée de l'artisanat etc ...

- L'équipe municipale a œuvré pour la naissance du Comité d'Animation de Rochecorbon (CAR). Il a participé à la renaissance du Carnaval avec l'association la Crue et coordonne aujourd'hui des actions telles que la brocante, l'exposition de l'association des collectionneurs Tourangeaux. Il a créé le tuning et cette année organise le 1er salon du développement durable.



#### - ÉTUDIER activement la création d'un espace destiné à recevoir l'Ensemble Musical Sainte-Cécile, l'école de musique ainsi que les activités développées dans le dojo.

- Deux sites sont envisagés : Étude sur le site de la salle Saint-Vincent que la commune va acquérir en 2011-2012, d'un espace destiné à recevoir l'Ensemble Musical Sainte-Cécile, l'école de musique, la Chorale Sans Nom CENT Notes ainsi que les activités développées par la Maison des Rochecorbonnais. La salle Saint-Vincent sera réhabilitée.

### Pour l'action sociale :

#### - AIDER par le biais du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) les familles à revenus modestes pour que leurs enfants puissent adhérer aux associations.

- Cela se fait dans la discrétion au cas par cas.



#### - ORGANISER une permanence bénévole, sur rendez-vous avec un avocat : droit du travail, de la famille, droit civil ...

- Nous n'avons pas réussi la mise en place de cette permanence mais nous avons assisté quelqu'un dans une consultation gratuite auprès d'un avocat. Ponctuellement nous pouvons faciliter des démarches.

#### - RÉPONSE rapide du maire et des adjoints aux courriers et demandes de rendez-vous :

- Nous nous rencontrons dans des délais que nous convenons ensemble mais les réponses aux courriers sont parfois tardives. C'est un point que nous devons améliorer.

#### - AIDE aux formalités administratives

- Cela se fait par le biais du CCAS. Permanence sans rendez-vous tous les mercredis matins de 10h à 12h.



# Etat des lieux à mi-mandat

## Pour les séniors :

- **UTILISATION** du minibus pour le transport au Club de la Lanterne :

● Nous avons acquis grâce aux sponsoring des commerçants, artisans, industriels Rochecorbonnais et des partenaires de la commune un minibus qui assure ce transport ... et bien d'autres ... Courses à SUPER U de Vernou-sur-Brenne, sorties loisirs. Il est également utilisé par les associations.

- **PORTAGE** des médicaments à domicile des personnes seules :

● Cela se fait sur demande

- **EN CONCERTATION** avec les associations et l'école organiser des après-midis récréatifs internes (musique, théâtre)

● Réalisation des menus pour le repas des anciens par les enfants de l'école

- **FAVORISER** la mise en place d'un atelier de travaux manuels encadré par des bénévoles (couture-tricot)

● Nous anciens ne l'ont pas souhaité.

## Pour nos jeunes :

- **DEVELOPPER** les activités périscolaire, soutien, activités culturelles, activités sportives :

● Mise en place d'études surveillées

● Deux mini-camps sont organisés pendant les vacances d'été.

● Ouverture de la vallée : aire de jeux (balançoires), bancs, cheminement piétonnier, utilisation du terrain de football d'entraînement : installation de deux modules de jeux au théâtre de verdure ; installation d'une seconde passerelle pour franchir le bief du Moulin. L'utilisation du terrain de football d'entraînement est libre.

● Accompagnement des projets pédagogiques des écoles. Jardin pédagogique, exposition Bénin en élémentaire, projet Arts vivants et monde en mouvement en maternelle.

- **OFFRIR** de nouveaux lieux d'activités pour les adolescents (skatebord, terrain de bosses)

● Étude pour la création en 2012 d'un city-stade et d'un skate parc. Nos efforts ont

porté sur la réhabilitation et la mise aux normes des installation existantes : dojo, éclairage du terrain de football.

- **MISE EN PLACE** d'activités encadrées pendant les vacances scolaires. Étude à réaliser sur le site de la "Maison André" qui est aujourd'hui libre (à laquelle on accède par la rue des Clouet par la passerelle au niveau du n°46).

## Pour valoriser l'image de Rochecorbon :

- **DÉVELOPPER** l'attractivité touristique de notre site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO : valoriser le patrimoine vivant autour de la Loire, de la vigne et de l'habitat troglodytique. Prolonger le sentier des bords de Loire jusqu'à Vouvray.

*Ce sujet sera traité dans la prochaine édition.*

- **ÉLABORER** de nouveaux sentiers pédestres : fait en 2009.

- **RÉHABILITER** le site de l'Observatoire par une réflexion sur la création d'un petit port de plaisance et d'une animation autour de la batellerie ligérienne. *Ce sujet sera traité dans la prochaine édition.*

## Analyse financière

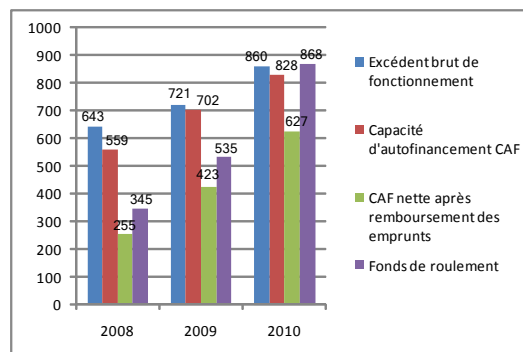
- **MAÎTRISER** le budget communal par l'optimisation des dépenses de fonctionnement

- **MAÎTRISER** le niveau d'endettement de la commune

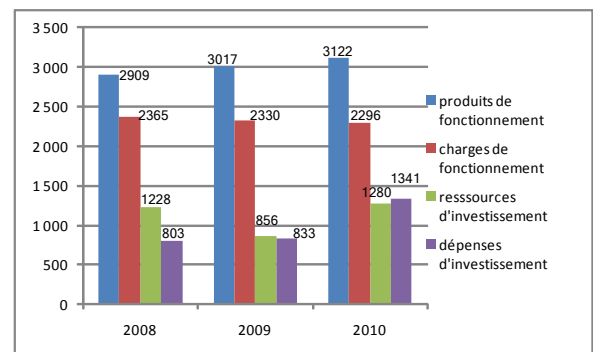
- **MAÎTRISER** la part de la taxe communale des impôts locaux : les taux sont restés les mêmes qu'avant notre élection soit 15.58 % pour la taxe d'habitation, 18.68% pour le foncier bâti et 34.22% pour le foncier non bâti.

- **MODIFIER** le système de taxation des ordures ménagères pour répartir son coût plus équitablement : la CCV s'y refuse pour l'instant.

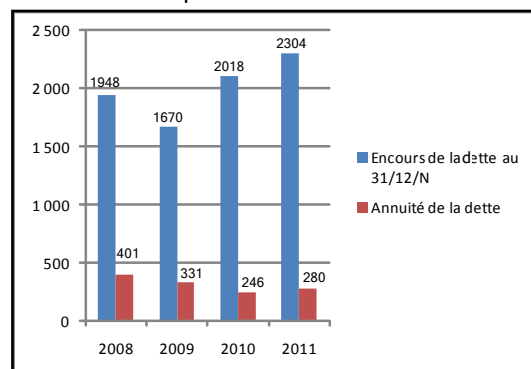
Autofinancement exprimé en milliers d'euros



Chiffres clés exprimés en milliers d'euros



Endettement exprimé en milliers d'euros



Dans la prochaine édition de la Lanterne nous aborderons :

- les réalisations hors programme
- les situations imprévues
- les dossiers méconnus
- les contentieux
- nos projets



# Vie du village

Retour en image sur le 8 mai 2011

Merci à Monsieur le Préfet, Madame Cécile ROL-TANGUY et Madame Eva SCHLOSS qui par leur présence ont donné à cet instant la solennité nécessaire. Merci à la Chorale Sans Nom Cent Notes, à l'Ensemble Musical Sainte-Cécile, aux enfants qui ont chanté Lily de Pierre PERRET, à toutes celles et ceux qui se sont investis pour la réussite de cette journée. Cet événement marquera notre mémoire collective car beaucoup d'entre vous se sont étonnés de l'absence de la devise Liberté, Égalité, Fraternité sur la maison du peuple.



En présence de Joël FILY, Préfet d'Indre-et-Loire - Dominique LECLERC, Sénateur - Sophie AUCONIE, Députée Européenne - Claude GREFF, Députée - Bernard PLAT, Maire de Rochecorbon



Ré-inscription de la devise de la République sur le fronton de la mairie.



Les enfants de l'école élémentaire chantant Lily de Pierre PERRET.

Cécile ROL-TANGUY



LIBERTE

Joël FILY, Préfet d'Indre-et-Loire



EGALITE

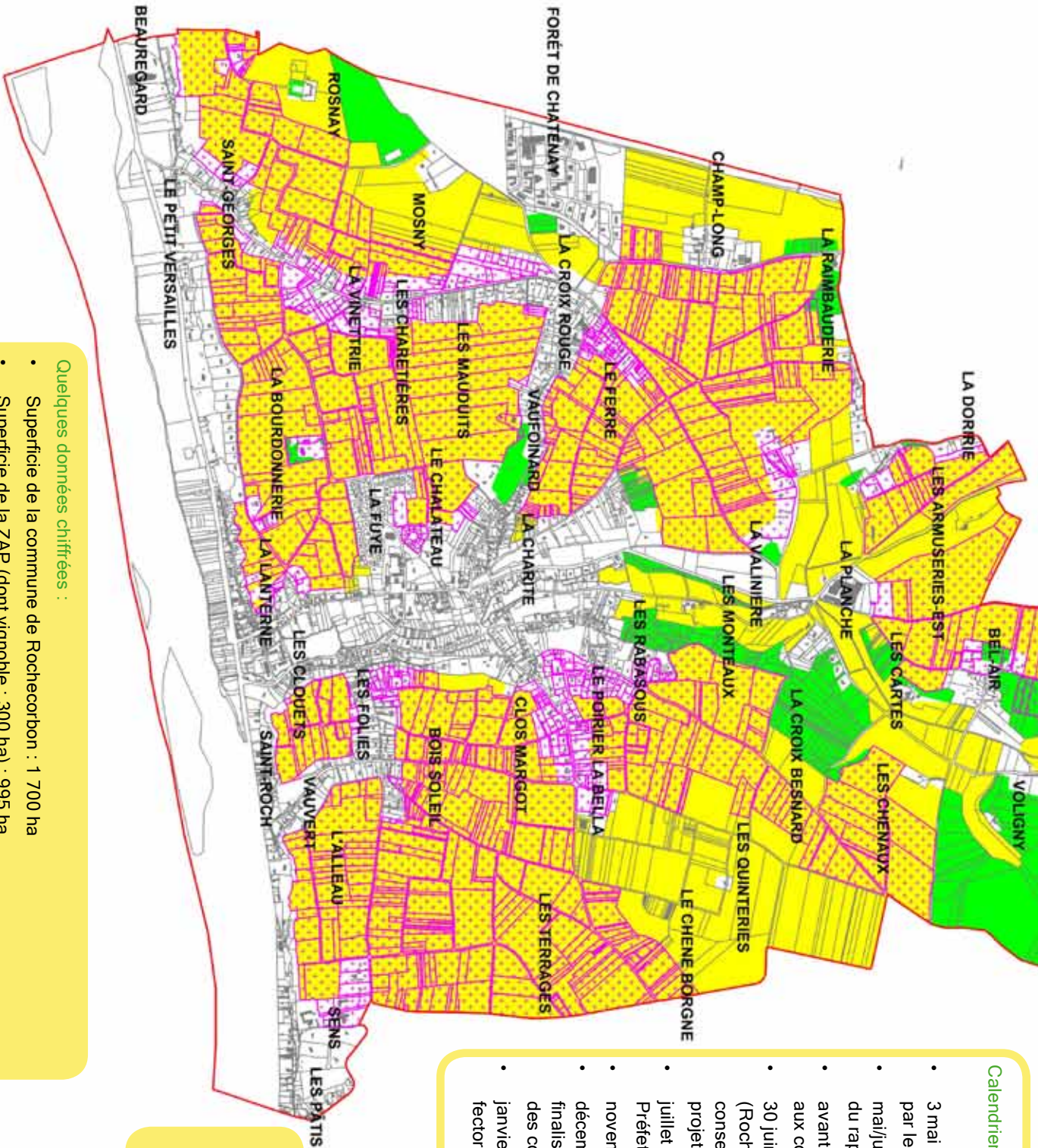
Eva SCHLOSS



FRATERNITE



# Dossier : Zone Agricole Protégée (ZAP)



### Quelques données chiffrées :

- Superficie de la commune de Rochecorbon : 1 700 ha
- Superficie de la ZAP (dont vignoble) : 300 ha / 995 ha
- Superficie des espaces boisés classés : 225 ha
- La ZAP de Rochecorbon, Parcay-Meslay sera la 2<sup>ème</sup> du département et de la région Centre. En 2009, il y avait 13 ZAP approuvées en France et 36 projets en cours.

Source : Chambre d'agriculture



Consultez le projet de la Zone Agricole Protégée sur le site internet de la mairie : [www.mairie-rochecorbon.fr](http://www.mairie-rochecorbon.fr)  
Questionnez-nous !

### Calendrier prévisionnel :

- 3 mai 2011 : validation du périmètre par le comité de pilotage
- mai/juin : finalisation de la rédaction du rapport
- avant fin juin : remise du rapport aux communes
- 30 juin (Parcay-Meslay) et 4 juillet (Rochecorbon) : délibération des conseils municipaux sur l'arrêt du projet
- juillet / août : envoi du dossier au Préfet par les Maires
- novembre : enquête publique
- décembre : examen des remarques, finalisation du dossier, délibération des conseils municipaux
- janvier / février 2012 : arrêté préfectoral insistant la ZAP





# Dossier : Zone Agricole Protégée (ZAP)

La création d'une ZAP sur notre commune conjointement avec Parçay-Meslay a pour but de protéger de l'urbanisation le vignoble et les terres agricoles, d'affirmer l'identité rurale de notre territoire et par cette protection de valoriser l'AOC Vouvray.

### Origine législative :

La loi d'orientation agricole du 9/07/1999 (article 108) propose le classement en "zone agricole protégée" d'espaces agricoles dont la préservation présente un intérêt général en raison :

- soit de la qualité de leur production
- soit de leur situation géographique

### Cadre réglementaire :

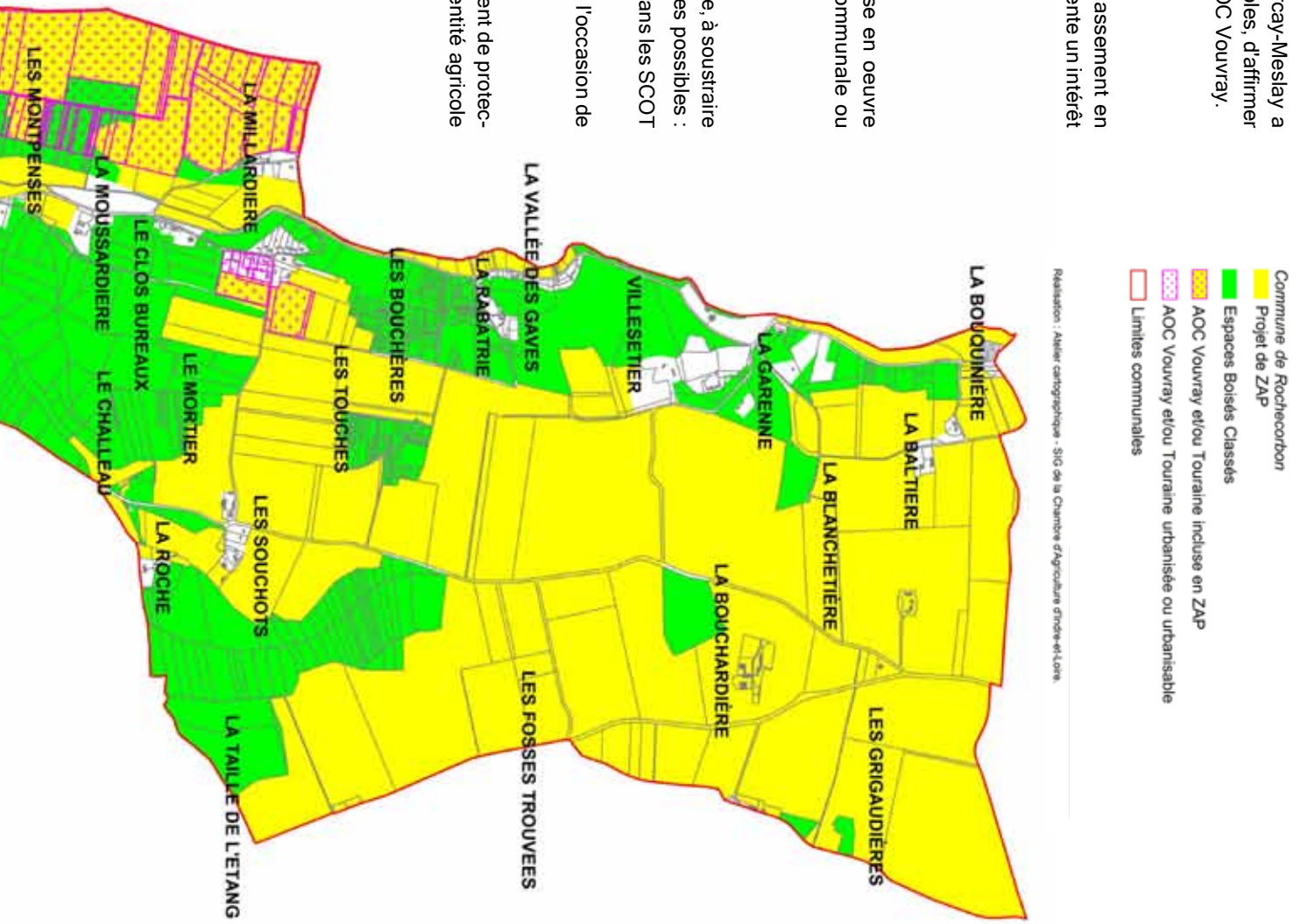
Le décret d'application du 20/03/2001 précise les modalités de mise en oeuvre de cet outil de protection du foncier agricole, instauré à l'échelle communale ou intercommunale.

### Objectif :

- L'objet d'une ZAP consiste, par la création d'une servitude d'utilité publique, à soustraire de la pression urbaine les espaces agricoles fragilisés. Deux démarches possibles :
  - l'approche globale, à partir de zones agricoles à fort potentiel définies dans les SCOT (ZAP de vastes dimensions)
  - l'initiative locale afin de prévenir toute réduction de l'espace agricole à l'occasion de la révision d'un POS/PLU (ZAP plus réduites dans ce cas).
- Cette servitude est annexée au document d'urbanisme.
- Au delà de la simple protection de la zone, la ZAP peut être un instrument de protection particulière efficace grâce à la reconnaissance intrinsèque de l'identité agricole sur un territoire.

### Effets :

La ZAP n'a pas pour effet d'interdire les changements définitifs de destination des sols (projet d'infrastructure par exemple). Cependant, les documents d'urbanisme (plan local d'urbanisme, carte communale) doivent être mis à jour pour intégrer cette servitude en annexe. Pour les communes disposant d'un PLU approuvé, il conviendra d'examiner si les autorisations envisagées au titre du code de l'urbanisme ne vont pas porter préjudice au potentiel agronomique, biologique ou économique de la zone agricole. Toute modification du périmètre de la ZAP devra être signée conjointement par le Maire et le Préfet.



Realisation : Atelier cartographique - SIG de la Chambre d'Agriculture Indes-et-Loire



# Ecoles

## Du côté des maternelles...

Jusqu'aux vacances de Printemps, l'école maternelle a poursuivi son aventure médiévale, dans le cadre de son projet pluri disciplinaires « Autour des châteaux ».

Ainsi, l'Association Renaissance d'Amboise a présenté bénévolement costumes et danses aux élèves, et les a initiés aux pas du branle et de la pavane. Puis Didier BUCHERRE, de la compagnie «Loyset Compère», est intervenu à deux reprises avec chaque classe pour initier les enfants aux danses, chants, poésies, instruments et musique du Moyen-Âge à la Renaissance.

Dans le même temps, dans chaque classe, les enseignantes déclinaient le projet dans toutes les disciplines, et particulièrement



Musique renaissance

dans le domaine des Arts Visuels, afin de préparer deux soirées d'exception qui ont permis aux familles de découvrir une exposition des travaux des élèves, de voir évoluer leurs enfants en compagnie de Didier BUCHERRE, et de partager un moment convivial autour d'un « apéritif » préparé par les élèves. Ces soirées ont connu un vif succès et ont été appréciées de tous !

Pour clore agréablement ce grand projet, les enfants ont assisté au spectacle du « Chat botté » donné par la compagnie de marionnettes à fil « Mariska » dans la salle des fêtes.

Changement de Cap, pour cette dernière période, avec pour toutes les classes :

- sorties dans des fermes pédagogiques,
- dernière rencontre avec leurs correspondants pour une des classes de

MS/GS et celle de PS/MS dans les semaines qui viennent,

- présentation aux autres classes, par les TPS/PS et les PS/MS des travaux réalisés avec l'intervenante en musique,
- un spectacle est offert par la CCV «Il est moins le qu'art, Madame Plac'art» de la compagnie « Billenbois ».

Puis fin juin, la fête des écoles sera l'occasion de présenter à nouveau, cette fois-ci à tous les parents réunis, le travail réalisé avec Didier BUCHERRE, et de se produire en chorale sur le thème des châteaux.

Viendront ensuite, des vacances bien méritées !

Sortie à la ferme pédagogique



## Du côté de l'élémentaire...

### A l'école de l'histoire

Le lundi 9 mai dernier, Mme Schloss, la demi-sœur posthume d'Anne Frank, rescapée du camp d'extermination d'Auschwitz est venue rencontrer les élèves de la classe de CM1-CM2 et de CM2 de l'école élémentaire. Après avoir raconté sa vie pendant la guerre, son arrestation et sa déportation, la vieille dame de

82 ans a répondu aux questions des enfants sur la survie dans les camps, sur son amitié avec Anne Frank, sur ce qui lui avait permis de tenir... « J'ai trouvé que ce que cette dame disait, elle le disait avec son cœur. » (Clémence) « Elle a bien raconté et nous a fait comprendre que c'était horrible et triste. J'ai trouvé que le moment le plus émouvant, c'est quand elle parlait des chambres à gaz. » (Elio) « Nous avons eu une chance inouïe de rencontrer Eva Schloss, une rescapée d'un camp d'extermination où des millions de gens sont morts. » (Jules) « C'est une rencontre que je n'oublierai pas. » (Arthur).



Rencontre avec Eva SCHLOSS et son mari, Zvi.

### Une exposition sur l'Afrique

Vendredi 27 et samedi 28 mai, les élèves de la classe de CE2-CM1 ont présenté leurs travaux de l'année ayant pour thème central l'Afrique et plus particulièrement deux pays : le Bénin et le Burkina Faso. Ce projet s'est réalisé dans le cadre de la convention Rochecorbon/Ayékou dont l'un des objectifs est la scolarisation des enfants, ce à quoi les élèves ont été très sensibles. Toutes les matières du programme scolaire ont ainsi été abordées. Citons à titre d'exemple la correspondance pour le français, le traitement de texte pour l'informatique, les fiches scientifiques, l'éducation civique et les arts. Lors de cette exposition, deux associations étaient présentes AfricAmitié et "De Crotelles au Faso" qui, tout au long de l'année, ont fait découvrir l'Afrique aux élèves Rochecorbonnais. Le public venu nombreux a apprécié les activités des enfants et a posé beaucoup de questions aux associations. Line, Cléo et Lilou ont servi de guides à Mme AUCONIE, députée européenne, venue spécialement pour l'occasion. Quant à Etienne, il a expliqué les tenants et les aboutissants de la collecte de vêtements.



Exposition Bénin



# Enfance

## Du côté de l'Accueil de Loisirs...

### Retour sur les vacances de Pâques

Les reporters Rochecorbonnais se sont investis à 100% dans la semaine qui était consacrée au journalisme. Interview des commerçants, reportage sportif et culturel, rencontres diverses, réalisation et montage des films. Chaque jour, les enfants préparaient le journal télévisé en recherchant les informations à partir de la Nouvelle République et de Météo France... Une semaine intense, émotions garanties... Un grand merci à Philippe DESILE, boulanger, Roland HAUTOBOIS notre Boucher, à Sylvie et Xavier de la Part Belle pour leur accueil chaleureux ainsi qu'à tous les participants.

Les enfants ont rencontré les professeurs de l'école de musique Sainte Cécile. Après une présentation des instruments faite par Monsieur LEPAIN, les enfants se sont initiés aux instruments de leur choix. Un goûter a clôturé l'après-midi.



Apprentis reporters



Au chalet du Moulin

## Du côté de la petite enfance...



### Atelier gestuel des mains

Depuis fin mai, Anne-Laure ROUXEL intervient chaque semaine à la Terrasse auprès de la section des grands pour un atelier d'expression corporelle sur le thème de la nature. Au cours des 30 minutes de séance les enfants observent et participent : danses, jeux ... C'est l'occasion pour eux de s'exprimer, de s'extérioriser et de se détendre à travers le langage de leur corps.

### Séance de Ludobus

Le samedi 14 mai de 9h30 à 11h30, le ludobus avait installé ses jeux dans la salle des fêtes pour offrir aux enfants inscrits une matinée ludique ! Une dizaine d'enfants accompagnés de leurs parents ont ainsi découvert et partagé un moment convivial.



Pour tout renseignement, contactez  
Isabelle MARTINOT, coordinatrice  
multi-accueil au 02.47.40.24.60



# Associations

## La culture

### Les amis de la Chapelle Saint-Georges

**T**rès discrète, la Chapelle Saint-Georges vaut le détour ! Construction Romane du XI<sup>ème</sup> siècle elle a heureusement conservé son intégrité. Adossée au coteau, partiellement troglodytique, elle fut pendant 800 ans l'Église de la commune de Saint-Georges. A l'intérieur vous découvrirez des peintures des XI<sup>ème</sup> et XII<sup>ème</sup> siècles et un vitrail du XIII<sup>ème</sup> siècle classés à l'inventaire des monuments historiques. Venez écouter son histoire anecdotique du 15 mai au 31 octobre, tous les dimanches et jours de fêtes de 14h30 à 18h00.

Entrée gratuite - ouverture aux groupes sur rendez-vous au 02.47.52.53.06.

Le Président, Georges SERTIN

### Zoom sur l'informatique... à la Maison des Rochecorbonnais

**D**epuis plus de dix années l'activité informatique initie, perfectionne et conseille l'ensemble de ses membres. Créée par Monsieur BADAUX et soutenue par la Maison des Rochecorbonnais, elle est animée aujourd'hui par deux bénévoles : Mesdames MENUDET et FAURE. Cette activité s'adresse aux néophytes et aux particuliers pour un dépannage internet, une retouche photographique, un développement vidéo, un travail bureautique ... dans une ambiance dé-tendue.

Ouverture tous les jeudis de 14h00 à 16h00 suivant le rythme scolaire.

Le Président, Georges SERTIN



Pour tout renseignement, contactez le Président au 02.47.52.58.84

### La Bibliothèque



**S**uite à la démission de la présidente Michèle DAURY, les membres de l'association se sont réunis pour élire leur nouvelle présidente et entériner la composition du bureau :

- Présidente : Anne-Marie GUEYLARD
- Secrétaire : Catherine THIERRY
- Secrétaire adjointe : Dorys GARAUD
- Trésorière : Jacqueline BUSSONNAIS



Une nouvelle bénévole, Marie-France FUNFSCHILLING, a été accueillie au sein de l'association. Cette équipe féminine très motivée, de douze bénévoles,

gère et anime la bibliothèque municipale de Rochecorbon, conformément à la convention de délégation de service public passée avec la commune et en partenariat avec la Direction du Livre et de la Lecture Publique. Ces bénévoles effectuent différentes tâches telles que : le choix des livres à acheter, l'accueil du public pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque. La salariée, Catherine LEVEILLEY, elle-même bénévole après ses heures de travail, est chargée de la gestion des livres et accueille les élèves des écoles maternelle et élémentaire avec leurs enseignants ainsi que les enfants fréquentant le Centre de Loisirs et le Jardin d'enfants. L'équipe de bénévoles rappelle aux lecteurs qu'ils peuvent choisir les ouvrages à consulter ou à emprunter

parmi les 8000 livres (documentaires, romans, bandes dessinées, magazines) qui leur sont proposés.

La bibliothèque est un lieu de culture ouvert à tous du lundi au samedi, de 16h à 18h ainsi que le samedi matin de 10h à 12h. En période de vacances scolaires, la bibliothèque n'ouvre que le mercredi et le samedi.

L'Equipe de la Bibliothèque



Anne-Marie GUEYLARD, Présidente de la bibliothèque a signé une convention avec la mairie de Rochecorbon confiant ainsi aux membres de l'association la gestion et l'animation de la bibliothèque.

Pour tout renseignement, contactez la Présidente au 02.47.52.86.93



# Associations

## La culture

### Le Comité d'Animation de Rochecorbon ou CAR

Dates à retenir :

- **Samedi 10 septembre** de 10h à 18h au gymnase : Forum des associations culturelles, sportives et de loisirs de Rochecorbon
- **Samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2 octobre** au gymnase : Salon du développement durable avec les artisans et commerçants de la commune
- **Dimanche 9 octobre** sur le terrain de la guinguette de Lulu Parc : Exposition de "Tuning et véhicules anciens" en liaison avec l'association Phenix 37

Venez nombreux !

Le Président, Georges PEROT

Pour tout renseignement, contactez le Président au 02.47.52.58.84

### Culture et loisirs fait peau neuve !

**P**endant les vacances de février, sept volontaires de la section pastel de la Maison des Rochecorbonnais ont fait preuve de créativité et de dynamisme pour remettre en peinture l'accueil de la salle Saint-Vincent. Les vacances scolaires qui suivirent furent l'occasion de préparer la salle de danse afin qu'elle soit également repeinte : 22 adhérents volontaires ont alors retroussé leurs manches! La fin du chantier s'est effectué le week-end du 14 et 15 mai où une vingtaine d'adhérents dynamiques accompagnés du président, des membres du bureau et de la secrétaire ont repeint les murs de la salle Saint-Vincent.

Un grand merci à tous pour votre investissement !



Pour tout renseignement, contactez le secrétariat au 02.47.52.51.73 ou [culture-et-loisirs@wanadoo.fr](mailto:culture-et-loisirs@wanadoo.fr)

Accueil de la salle Saint-Vincent



Salle Saint-Vincent

## Le sport

### L'Association Sportive de Rochecorbon

**W**eek-end au profit de la sclérose en plaques pendant lequel deux associations se sont mobilisées : l'association sportive et l'ensemble musical Sainte Cécile. Samedi 30 avril concert salle Oésia de Notre Dame D'Oé et le dimanche matin, 4<sup>ème</sup> randonnée de printemps avec 3 parcours empruntés par les participants, 3, 6 et 12 kms.

4<sup>ème</sup> randonnée pédestre



380 participants ont découvert les bords de Loire, les maisons troglodytiques et le vignoble sous un magnifique soleil. Un ravitaillement à mi parcours, puis visite de la chapelle St Georges et évidemment

un arrêt chaleureux avec dégustation d'un Vouvray demi sec chez les frères LE CAPITAINE. Retour au point de départ où le verre de l'amitié offert par les viticulteurs Rochecorbonnais attendait les marcheurs. Merci à tous les sponsors, les bénévoles et à notre animateur Jean Paul Mousard pour la réussite de cette randonnée. Mercredi 11 Mai, l'association sportive et l'ensemble musical Sainte Cécile ont remis un chèque de 2934.34 € à Mme Jeanne Buard, déléguée départementale de la Nafsep, en présence de Messieurs Bernard MARIOTTE, Conseiller Général et Bernard PLAT, Maire.

Dates à retenir :

- **10 septembre 2011** : Forum des associations au gymnase
- **6 novembre 2011** : Ronde des vignes organisée par l'ASPTT et ronde des vignes pédestres par l'ASR.

Pour tout renseignement, contactez Jackie MOREAU au 02.47.52.85.12

### Section Pétanque

A noter :

Le président, Yvon Fournier est dorénavant joignable au numéro suivant : 06.33.10.46.60.

### Section Gymnastique

L'assemblée générale de la gymnastique volontaire aura lieu le mercredi 29 juin 2011 à partir de 19h à la salle des fêtes de Rochecorbon.

Un apéritif dînatoire sucré salé concocté par les membres participants clôturera la saison sportive. Amis et familles seront les bienvenus.





# Associations

## Le sport

### L'Elan Vouvrillon

Le club intercommunal de rugby fête ses dix ans. A cette occasion venez nous rejoindre les **18 et 19 juin** au stade des Quintaines à Chancay. Au programme : village gourmand, beach rugby, kermesse, soirée dansante, concert...

Réservation auprès de l'office de tourisme de Vouvray. Tel : 02.47.52.68.73 - fax : 02.47.52.70.88 - Courriel : office-tourisme-vouvray@wanadoo.fr

Pour tout renseignement contacter : elanvouvrillon@laposte.net  
www.elan-vouvrillon.fr

**Samedi 18 Juin**  
9h30  
Tournoi de rugby à XV & Beach rugby « open » pour tous les enfants.  
12h  
Buvette & Barbecue  
14h30  
Phases finales du Tournoi jusqu'à 16h30  
18h  
Remise des trophées et médailles + discours.  
19h  
**PAËLLA GÉANTE**  
(sur réservation) ouverte à tous.  
21h30  
**MIXTURE EN CONCERT**  
& « Bal en plein air »

**Dimanche 19 Juin**  
9h30  
Journée Beach rugby en famille.  
10h  
Matches cadets & juniors contre Wespport RFC  
12h  
Barbecue & Buvette  
14h  
**Fred Chauvin en concert**  
**Le Week-end sera animé par la «Band'Ananas»**

## La Musique

### L'Ensemble Musical Sainte-Cécile Orchestre d'Harmonie

L'Ensemble Musical Sainte Cécile de Rochecorbon s'est joint à l'ASR pour un week-end au profit de la lutte contre la sclérose en plaques. Plus de 400 spectateurs ont ainsi assisté au concert donné à la salle Oésia le 30 avril dernier. Les 46 musiciens présents sous la direction de Patrick Lepain et Jean-Paul Petrus ont conquis la salle pendant plus d'une heure. La qualité d'interprétation, le choix du programme et l'acoustique de cette belle salle ont mis en valeur l'orchestre d'harmonie.

En première partie participaient l'école

de musique « Chant et Notes » de Notre Dame d'Oé/ Chanceaux sur Choisille, le Modern 'jazz et la danse de salon de l'association « Activités Culturelles Oésiennes ».

Les bénéfices de cette soirée ainsi que ceux de la marche organisée le 1<sup>er</sup> mai par l'ASR ont été intégralement reversés à l'association française des sclérosés en plaques.

Prochain concert de l'Ensemble Musical Sainte Cécile :

- Guinguette de Lulu Parc le **mercredi 29 juin** à 20h30. Entrée libre.

Festival de musique du Vouvrillon le **dimanche 3 juillet** à partir de 14h. Ce festival regroupe les harmonies de Noizay, Parçay-Meslay, Reugny, Rochecorbon, Vernou et Vouvray. Le concert de clôture sera assuré par le Brass Band Exobrass. Entrée libre.

### Ecole de Musique

L'école de musique qui compte cette année 47 élèves a donné son audition le mardi 12 avril dans la salle des fêtes. Les élèves des différentes classes se sont produits seul, en duo, trio, souvent accompagnés de leur professeur.

Tour à tour les élèves se sont succédés, se présentant parfois par discipline ou en groupe mélangeant les instruments.

Cette sympathique soirée aura permis de valoriser le travail individuel et de mieux découvrir les instruments.

L'école de musique propose les classes suivantes : Flute, hautbois, clarinette, saxophone, trompette, trombone, tuba - euphonium, batterie - percussions, piano et guitare.

Le Président,  
Didier BROUSSEAU

Pour tout renseignement, contactez le Président au 02.47.52.51.81 après 19h00





## Voirie...Bâtiments

### Culture et loisirs

- Réfection des peintures intérieures (3020 € TTC)

### Services techniques - espaces verts

- Achat d'une débroussailleuse (2 700 € TTC)



### Restaurant scolaire

- Achat de petit équipement : thermoport (bac de transport conservant la chaleur des plats), gobelets, ramequins, pichets (950 € TTC)

### Travaux en régie

- Réfection des regards d'eau pluviales
- Empierrement des chemins de la Belangerie, la Roche, des Plantes, de Fontenailles



### Le terrain communal "La Peupleraie"

situé au bord de la RD952 près du parc d'animation Lulu Parc, était destiné à l'origine à l'exploitation forestière. Ces plantations datent des années 1984-1985. Il n'a été ni exploité ni entretenu afin de pouvoir réaliser par bouturage ou par semis des plantations capables de produire des arbres de tailles semblables. Cette centaine de peupliers est arrivée à maturité. Ces plantations d'arbres de même génération ayant le même patrimoine génétique (une seule espèce d'arbre) génèrent une perte de diversité spécifique et sont sujettes aux invasions microbiennes. En effet beaucoup d'arbres cassés ou tombés sont atteints de la grande saperde. C'est un gros vers blanc appelé "Turc" qui creuse une galerie dans la partie in-



férieure du tronc du peuplier, et crée des points de rupture. Cet insecte xylophage provoque un affaiblissement général de l'arbre et/ou sa chute par le vent. Autant de raisons qui ont amené la municipalité à programmer l'abattage de la peupleraie.

Il ne faut pas jouer avec la sécurité dans une zone très fréquentée et avec le risque important qu'un arbre tombe sur la voie départementale. Cette solution s'imposait à nous pour la sécurité de tous. Un arbre naît, vit et meurt. Il faut accepter à un moment donné de l'abattre pour des questions de sécurité publique et d'amélioration de la qualité de notre environnement.

### Convois exceptionnels

Il existe en Indre-et-Loire trois points de franchissement de la Loire pour les convois exceptionnels d'une largeur hors tout de 4,50 m : le pont Charles de Gaulle à Vouvray, le pont Wilson à Tours et le Pont de Port-Boulet. La création du tramway condamne le pont Wilson. Dès lors sur la RD952 circuleront comme par le passé des convois exceptionnels de 4.50 m dans la traversée de Rochecorbon. En effet c'est la construction d'îlots centraux au niveau de l'Observatoire en 1995 environ qui limite le passage des convois exceptionnels à 2,80 m de large. En conséquence il est nécessaire de rendre aujourd'hui à la RD952 des caractéristiques qui autorisent le passage des convois exceptionnels d'une largeur de 4.50 m dans la traversée de Rochecorbon. Ce n'est pas un choix de la municipalité mais le retour obligé d'une route à sa fonction initiale d'axe stratégique....

## Infos

### Publicité

La liberté d'expression est un droit qui doit cependant respecter la légalité. Le code de l'environnement précise :

Article L581-8 :

A l'intérieur des agglomérations, la publicité est interdite : dans les zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager et les aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine.

Article L581-29 :

Dès constatation d'une publicité implantée sur le domaine public et irrégulière au regard de l'article L. 581-8, l'autorité compétente en matière de police peut faire procéder d'office à la suppression immédiate de cette publicité. Les frais de l'exécution

d'office sont supportés par la personne qui a apposé ou fait apposer cette publicité. Si cette personne n'est pas connue, les frais sont mis à la charge de celle pour laquelle la publicité a été réalisée.



### Bruit du voisinage

L'article 19 de l'arrêté préfectoral du 3 juin 2009 dispose que : "Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, compresseurs à air ou haute pression, motopompe pour le prélèvement d'eau et/ou l'arrosage,... dont le bruit est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, ne peuvent être effectués que **les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et les jours fériés de 10h à 12h.**



## Etat civil et Vie sociale

### Mariages

NOUVEAU Didier et  
BESNARD Sandrine 7 mai 2011

### Décès

CHAUVELIER Philippe 24 avril 2011  
FONSNY Jacques 12 mai 2011  
MERY Renaud 15 mai 2011

**P**our des personnes en difficultés la mairie de Rochecorbon et le CCAS travaillent de concert avec l'Entraide Cantonale de Montlouis-sur-Loire. Vous êtes demandeur d'emploi depuis plus d'un an, bénéficiaire des minimas sociaux (ASS, API, RSA...), travailleurs handicapés, vous avez des difficultés particulières, venez rencontrer l'Entraide Cantonale de Montlouis-sur-Loire. Des activités rémunérées auprès des particuliers, associations, entreprises ou collectivités locales vous seront proposées ainsi qu'un accompagnement socio-professionnel qui aura pour but de vous insérer de façon durable dans la vie active (travail sur CV, lettres de motivation, candidatures spontanées...). Vous êtes particulier, entreprise ou collectivité locale, vous avez un besoin ponctuel ou permanent de main d'oeuvre (ménage, jardinage, surcroît d'activité...) contactez l'Entraide Cantonale. Toutes les demandes seront examinées avec célérité.

Renseignements au 02.47.45.19.31 ou [ecm.montlouis@wanadoo.fr](mailto:ecm.montlouis@wanadoo.fr)

Josiane LAUBION

**S**uite à notre article paru dans la Lanterne d'Avril 2011 sur le dispositif de lutte contre les effets de la canicule, voici quelques conseils pour lutter contre la chaleur :

- rafraîchissez-vous,
- buvez et continuez à manger,
- n'hésitez pas à vous faire aider,
- consultez régulièrement la météo,
- donnez des nouvelles à votre entourage

Pour être inscrit sur le registre confidentiel des personnes fragiles et pour tout autre renseignement, renseignez-vous auprès du Service Action Sociale (02 47 40 03 91).

En cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, ces personnes seront systématiquement et prioritairement contactées, afin de vérifier leur besoin d'aide, de visite et de secours.

Rappel des horaires de permanences en mairie :

Mme LAUBION vous reçoit tous les mercredis de 10h à 12h sans rendez-vous et sur rendez-vous les autres jours de la semaine.

- L'assistante sociale reçoit chaque mardi matin de 9h30 à 11h.
- L'Entraide cantonale de Montlouis-sur-Loire tient une permanence chaque jeudi matin de 9h à 11h30.

## Agenda municipal et associatif

► **Mercredi 15 juin dès 19h30 - Salle des fêtes**  
Réunion publique : "Le compost à la maison : comment ça marche" ?

► **Dimanche 18 juin à 21h00 - salle Saint-Vincent**  
Culture et loisirs - 2<sup>ème</sup> représentation théâtrale adultes.

► **Samedi 25 juin**  
Fête des écoles au stade d'honneur.

► **Mercredi 29 juin à 20h30 - Lulu Parc**  
Concert donné par l'Ensemble musical Sainte Cécile

► **Dimanche 3 juillet à 14h00 - Vernou sur Brenne**  
Festival de musique du Vouvrillon

► **Lundi 4 juillet à 20h30 - Salle du conseil**  
Conseil municipal

► **Mercredi 13 juillet**  
Fête Nationale - retraite aux flambeaux et feu d'artifice



► **Samedi 10 septembre de 10h00 à 18h00 - Gymnase**  
Forum des associations culturelles, sportives et de loisirs de Rochecorbon organisé par le Comité d'Animation de Rochecorbon.

► **Vendredi 16 septembre à 18h30 - Salle Saint Vincent**  
Jazz en Touraine

► **Dimanche 18 septembre**  
Marche du patrimoine

► **Vendredi 30 septembre, 1<sup>er</sup>, 2 et 3 octobre**  
Réception des Allemands par le Comité de Jumelage

► **Samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2 octobre - gymnase**  
Salon du développement durable avec la participation des artisans et commerçants de Rochecorbon. Organisé par le Comité d'Animation de Rochecorbon.

► **Dimanche 9 octobre - Lulu Parc**  
2<sup>ème</sup> exposition de tuning organisée par le Comité d'Animation de Rochecorbon et l'association Phenix 37.